RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

BNP PARIBAS

Société Anonyme au capital de 2.261.621.342 euros
Siège Social : 16, boulevard des Italiens, 75009 PARIS
662 042 449 R.C.S. PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée du 13 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, mardi 13 mai, à 10 heures, les actionnaires de BNP Paribas (la « Société ») se sont réunis en Assemblée Générale Mixte (l'« Assemblée Générale » ou l'« Assemblée ») au Carrousel du Louvre, [redacted] suivant avis préalable de réunion inséré dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 28 février 2025, et avis de convocation inséré dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 31 mars 2025 et le journal d'annonces légales Affiches Parisiennes du 29 mars 2025.

.....

M. Jean Lemierre, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée conformément à l'article 18 des Statuts de la Société (le « Président de l'Assemblée » ou le « Président »). M^me^ Laurence Bovy, Présidente de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) et M. Axel Joly, membre du Conseil de surveillance du FCPE Actionnariat Monde, qui tant par eux-mêmes que comme mandataires représentent le plus grand nombre de voix et ayant accepté cette fonction, sont appelés comme Scrutateurs. M^me^ Guylaine Dyèvre est désignée comme Secrétaire.

.....

Le Président rappelle que la présente Assemblée, réunie sur première convocation, peut valablement délibérer, le quorum requis par la loi étant supérieur au quart des actions ayant le droit de vote.

.....

Le Président constate qu'il a été répondu à l'ensemble des questions écrites, au sens de l'article L. 225-108, alinéa 3 du Code de commerce, relevant de l'Assemblée Générale.

.....

Il invite l'Assemblée à passer au vote des résolutions. Il demande à la Secrétaire de l'Assemblée d'exposer les modalités pratiques du vote électronique.

Après lecture par M^me^ Guylaine Dyèvre du résumé des résolutions qui font l'objet de l'ordre du jour, celles-ci sont mises aux voix.

.....

PARTIE ORDINAIRE

.....

Onzième résolution (*Nomination d'un Administrateur).*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, nomme en qualité d'Administrateur M. Guillaume Poupard pour une durée de 3 ans qui prendra dès lors fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée par 808 874 549 voix pour, 1 551 788 voix contre, et 375 789 abstentions.

.....

PARTIE EXTRAORDINAIRE

.....

Trente-et-unième résolution (*Pouvoirs pour formalités*).

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Mixte pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur relatifs à l'ensemble des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 810 271 121 voix pour, 42 659 voix contre, et 488 346 abstentions.

.....

Extrait certifié conforme
Paris, le 13 mai 2025

[redacted]

Guylaine DYEVRE
Secrétaire de l'Assemblée